



ÉCOLE DU PLATEAU
145, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9A 3G3
Téléphone : (819) 772-2694
Télécopieur : (819) 772-8056

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Plateau – 008

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du mardi 2 mai 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 2 mai 2017 du Conseil d'établissement de l'école du Plateau au 145, rue de l'Atmosphère, Gatineau (Québec), à 18 h 30.

Présents :

M. Sylvain Audet	Parent-membre, vice-président
M. David Cormier	Parent-membre, secrétaire
M ^{me} Isabelle Gagnon	Enseignante-membre
M ^{me} Luce Gaudet	Enseignante-membre
M ^{me} Jacinthe Gauthier	Invitée, représentante de l'OPP
M. Antoine Gomis	Parent-membre – Repr. au comité de parents
M. Serge Guitard	Directeur, non-membre
M. Dominique Kenney	Représentant de la communauté, non-membre
M. Bobby Lavoie	Directeur adjoint, non-membre
M ^{me} Marie-Pierre Léger	Enseignante-membre
M ^{me} Annie Lessard	Parent-membre
M ^{me} Louise Marchand	Enseignante-membre
M ^{me} Caroline Petit-Turcotte	Parent-membre, présidente
M ^{me} Josie-Anne Pilon	Enseignante-membre
M. Marc-André Rouleau	Parent-membre
M. Maxime Tremblay	Invité, conseiller municipal, non-membre
M. Adrian Walraven	Représentant EHDAA, non membre

Absents :

M. Jean-Yann Bouteiller	Représentant du service de garde, membre
M ^{me} Nathalie Villeneuve	Invitée, commissaire

Mot des invités

- Mot du conseiller municipal

M. Tremblay annonce qu'il ne se représentera pas aux élections de novembre, une fois son deuxième mandat terminé. Avant son départ de la politique municipale, il vient vérifier auprès du Conseil d'établissement s'il y a des besoins à l'école, par exemple pour la construction d'infrastructures pour l'école et le quartier. Il encourage le Conseil à conserver la même approche de projets communs entre l'école et le quartier. Il félicite les membres pour le temps qu'ils donnent et pour leur engagement.

En ce qui concerne les nouvelles infrastructures, M. Guitard évoque la possibilité d'ajout de ballons-poires et l'installation d'un terrain de volley-ball dans la cour d'école.

M. Tremblay fait le point sur la consultation citoyenne relative à l'élargissement du chemin Pink. La sécurité à la traverse de piétons utilisée par les élèves sera prise en compte, et la luminosité à cette intersection sera améliorée dans le respect des normes sur la pollution lumineuse. Le dévoilement du projet aura lieu le 17 mai.

M. Rouleau évoque la possibilité d'améliorer la coopération entre la ville et la CSPO. Il souligne qu'il a été difficile par le passé pour la CSPO d'acquérir des terrains pour la construction de nouvelles écoles. Il affirme qu'il y a une mauvaise planification de la part des promoteurs et qu'il y avait auparavant de meilleurs échanges entre la ville et la CSPO. M. Tremblay indique que la ville n'a pas beaucoup de terrains, mais que ce sont plutôt les promoteurs qui les possèdent. Il n'est pas toujours possible pour la CSPO d'en faire l'acquisition. Le gouvernement autorise la construction d'écoles, mais n'octroie pas de budget pour l'achat d'un terrain. Il confirme que tout est prêt en vue de la construction d'une école secondaire, mais que la construction d'une nouvelle école primaire présente encore des défis.

M. Tremblay quitte la réunion à la fin de son intervention, à 18 h 50.

- Mot de la représentante de l'OPP

M^{me} Gauthier affirme que le souper de reconnaissance du personnel du 6 avril s'est bien passé. L'activité a réuni une quarantaine de bénévoles, d'employés du service de garde et de membres du personnel enseignant. Les parents ont fait de généreuses contributions pour ce souper, dont le thème était la cabane à sucre. Par ailleurs, le spectacle de talents s'est tenu le 25 avril. Une dizaine de parents bénévoles ont participé à la préparation des décors. Jeudi, des membres de l'OPP seront à l'école pour la vente de pâtisseries, l'encan silencieux et l'exposition artistique. Les prochaines activités seront la journée verte du 18 mai, la collation des grades et la vente de livres.

- Mot de la commissaire

M^{me} Villeneuve est absente, mais elle a fait transmettre un message par l'intermédiaire de la présidente portant sur deux points : 1) un suivi a été effectué auprès de la Ville au sujet de la sécurité au débarcadère de la rue de la Gravité. La signalisation a été modifiée, mais des cols bleus avaient mal installé les affiches. Le problème a été réglé depuis; 2) la tarification pour les dîneurs passera de 243 \$ à 250 \$.

- Mot du représentant EHDA

M. Walraven affirme que les membres du comité EHDA partagent beaucoup de renseignements. Au primaire, le niveau de satisfaction quant aux services est bon, mais c'est lors du passage au secondaire qu'il y a des préoccupations. Au primaire, les élèves ont un seul enseignant, alors qu'ils en ont plusieurs au secondaire, ce qui peut être difficile pour les élèves qui ont des besoins spéciaux. Des spécialistes sont venus au comité expliquer le fonctionnement du plan d'adaptation.

1. Introduction

1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum

M^{me} Petit-Turcotte constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Petit-Turcotte passe en revue les points à l'ordre du jour. M. Audet propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

1.3 Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 4 avril 2017

M. Guitard fait le suivi de certains points du procès-verbal de la dernière réunion. En ce qui a trait au point 3.5, un suivi a été effectué auprès de Mazzola et il serait possible de modifier le menu pour atténuer la hausse de prix. Par ailleurs, Mazzola est prête à rapporter les contenants pour les mettre au recyclage dans ses installations, sans frais supplémentaires. En ce qui concerne le point 5.3, la recommandation a été faite et elle a été signée et envoyée à la CSPO. Il n'y a pas eu de retour à ce sujet. M. Gomis propose l'approbation du procès-verbal et il est approuvé à l'unanimité.

2. Période d'intervention du public

Aucune demande d'intervention

3. Mot de la direction

3.1 Affectation des directions d'école 2017-2018

M. Guitard annonce que le Conseil des commissaires a voté un nouveau plan d'affectation. En vertu de ce plan, M. Guitard sera réaffecté à l'École des Tournesols. M^{me} Lynne Séguin occupera le poste de directrice de l'École du Plateau. M. Lavoie demeurera directeur-adjoint.

3.2 Structure organisationnelle et surplus d'élèves 2017-2018

M. Guitard explique que la structure sera la suivante : quatre groupes en deuxième année et trois groupes pour tous les autres niveaux. Il fait également le suivi en ce qui concerne le surplus d'élèves. Il y a encore un surplus cette année (570 inscriptions pour une capacité de 535 élèves environ). L'équivalent d'un groupe complet devra donc être transféré dans une autre école. Les appels pour le préscolaire ont déjà commencé. Les surplus dans les autres niveaux pourraient se résorber d'eux-mêmes.

4. Message de la présidente

4.1 Mot de la présidente

M^{me} Petit-Turcotte présente des changements qui ont été apportés aux activités des élèves. En 2^e année, Marie-France Thibault ne viendra pas. Il y aura plutôt une sortie au cinéma Starcity en juin, au coût de 413,50 \$, et une activité de sculptures, au coût de 500 \$. M. Audet propose l'approbation de ce changement et il est approuvé à l'unanimité.

En 5^e année, comme le prix d'entrée à Calypso a augmenté (pour passer de 25 \$ à 28,50 \$), l'activité a été remplacée par une sortie au mont Cascades, au prix de 18 \$. M. Rouleau propose l'approbation de ce changement. Approuvé à l'unanimité.

M^{me} Petit-Turcotte signale que la Semaine québécoise du service de garde scolaire se tiendra cette année du 15 au 19 mai. Elle a reçu une affiche avec le titre « La garde scolaire au cœur de votre quotidien » sur laquelle il y a de l'espace pour que les élèves et les parents puissent laisser un message de remerciement au personnel du service de garde. Elle remet l'affiche aux membres du personnel.

M^{me} Petit-Turcotte, annonce que le Tour du silence aura lieu le 17 mai. Il s'agit d'une activité destinée aux élèves du troisième cycle qui vise à les sensibiliser à la sécurité à vélo. On les encourage à venir à l'école à bicyclette cette journée-là. Des documents seront remis aux membres du personnel enseignant.

Enfin, M^{me} Petit-Turcotte annonce que ce sera sa dernière année au Conseil d'établissement, car elle déménage à l'extérieur de la zone couverte par le bassin de l'école.

4.2 Budget fonctionnement C.É. (info)

M. Guitard explique qu'aucune dépense n'a été engagée depuis la dernière réunion. Les 80 \$ prévus au titre des brigadiers scolaires seront dépensés d'ici la fin de l'année. Les deux sommes de 40 \$ prévues au chapitre des frais de gardiennage et des autres raisons sociales ne seront probablement pas dépensées. Les membres conviennent d'ajouter ce total de 80 \$ aux 240 \$ restants pour les activités sociales afin d'organiser une activité à la suite de la prochaine réunion, le 13 juin, pour souligner le travail des bénévoles ainsi que les départs de M. Guitard et de M^{me} Petit-Turcotte.

4.3 Suivi budget des priorités (info)

M. Guitard présente l'évolution des dépenses depuis la dernière réunion. Une partie des sommes prévues au titre de la réussite scolaire ont été dépensées. Des fonds prévus au chapitre de la priorité 2 n'ont pas été dépensés, car le budget de fonctionnement est utilisé en premier. Dans le volet santé, les 850 \$ restants pourraient être utilisés pour l'achat de collations santé pour la journée verte.

Pour ce qui est du Marchethon, M. Guitard explique qu'un dépliant et une lettre ont été envoyés aux parents. Les parents ont été informés que l'argent amassé servira à l'installation de nouvelles structures de jeu dans la cour d'école.

Il s'ensuit une discussion sur l'utilisation qui sera faite des surplus (solde de 1 510,945 \$ et revenus à venir du Marchethon). Certains membres sont favorables au maintien d'un coussin de 1 500 \$ et de l'utilisation des sommes du Marchethon pour la cour d'école, d'autres de l'utilisation de l'ensemble de ces sommes pour la cour d'école sans qu'il y ait maintien d'un coussin dans le budget. Les membres conviennent de prendre une décision à la réunion du 13 juin, lorsque les revenus du Marchethon seront connus et qu'Éric Rouleau disposera de plus amples renseignements sur les besoins relatifs à la cour d'école.

5. Dossiers

5.1 Agenda scolaire 2017-2018 (approbation)

M. Lavoie présente le tableau comparatif des soumissions reçues. Deux entreprises sur trois (Laurentien et Aupel Inc.) ont répondu à l'appel de soumissions. Il y a une différence d'environ 400 \$ dans le prix avec taxes des deux soumissionnaires, à l'avantage de Laurentien. Cette dernière sera donc le fournisseur de l'agenda 2017-2018. Cet agenda pourra servir de pochette-facteur. Il est fabriqué avec du papier recyclé. M. Lavoie note qu'il a été décidé que les élèves de 1^{re} et 2^e année n'auront pas d'agenda. M^{me} Lessard propose l'approbation du choix de Laurentien comme fournisseur de l'agenda 2017-2018. Approuvé à l'unanimité.

5.2 Photo des élèves 2017-2018 (approbation)

M. Lavoie présente le tableau comparatif des soumissions des trois entreprises rencontrées lors de la dernière réunion. La principale différence entre les trois soumissions concerne les dons à l'école (à l'avantage de Studio Bulle). Le choix du fournisseur est passé aux voix. Les résultats sont les suivants : six voix pour Studio Bulle, deux pour Photomania et trois abstentions. Studio Bulle sera donc le fournisseur pour les photos des élèves en 2017-2018.

5.3 Matériel didactique et frais chargés aux parents 2017-2018 (approbation)

M. Guitard présente la liste du matériel didactique à acheter par les parents et acheté par l'école pour que les membres en prennent connaissance. M. Audet propose l'approbation de la liste et elle est approuvée à l'unanimité.

5.4 Date pour l'Assemblée générale annuelle – Jeudi 14 sept. 2017 (approbation)

M^{me} Petit-Turcotte souligne qu'il y a peu de parents aux Assemblées générales annuelles. Elle demande aux membres s'ils ont des idées pour mousser la participation. Elle demande aux membres de réfléchir à cette question et à la date qu'ils préfèrent pour l'Assemblée : le 7 ou le 14 septembre. Une décision sera prise à la prochaine réunion du Conseil d'établissement.

6. Message des représentants

6.1 Mot du personnel enseignant

Les membres du personnel enseignant remercient les parents pour le repas. M^{me} Marchand demande aux parents de coucher les enfants tôt en préparation pour les examens.

6.2 Mot du représentant du service de garde (M. Bouteiller)

M. Bouteiller est absent.

6.3 Mot du représentant au comité de parents (M. Gomis)

M. Gomis rapporte que le Comité de parents a reçu une formation sur le sextage.

6.4 Mot du représentant de la communauté (M. Kenney)

M. Kenney indique qu'il y aura une rencontre le 17 mai sur le projet d'élargissement du chemin Pink. Le rapport de consultation se trouve sur le site de Maxime Tremblay. Il ajoute que le gouvernement songe à modifier sa politique sur le travail bénévole et qu'il sera intéressant de voir quelle sera l'orientation de ce projet.

7. Correspondance

Aucun point

8. Levée de la séance

M. Kenney propose la levée de la séance à 20 h 20. La prochaine réunion aura lieu au même endroit, le 13 juin 2017, à 18 h.

Caroline Petit-Turcotte,
présidente

David Cormier,
secrétaire

Serge Guitard,
directeur